

OPINIONS

S'abonner

Se connecter

Menu

[Accueil](#) | [Opinions](#) | [Bien-vivre & Luxe](#) | [Polémique à Zurich – Le Kunsthaus et la Fondation Bührle se remarient](#)

Polémique à Zurich

Le Kunsthaus et la Fondation Bührle se remarient

La Zürcher Kunstgesellschaft et la Stiftung Sammlung signent un nouvel accord. Il met beaucoup d'huile dans les rouages et laisse le musée plus libre.



OPINION [Etienne Dumont](#)
Publié aujourd'hui à 16h38



L'une des salles dans le nouveau bâtiment. L'accrochage est un peu sinistre...

Kunsthaus, Zurich 2022.

La nouvelle risque de passer inaperçue. Elle arrive au milieu d'une masse d'informations et de contre-informations concernant la présence de Stiftung Sammlung Emil Georg Bührle à l'intérieur du nouveau Kunsthaus de Zurich. On sait que depuis l'ouverture de ce dernier le 9 octobre 2021, beaucoup de gens se sont mobilisés pour dénoncer l'accueil d'une collection formée par un fabricant de canons lié avec le nazisme. D'où des prises de position antino-

miques. L'artiste suisse d'origine juive (mais née en 1949), Miriam Cahn exigeait de pouvoir reprendre tous ses tableaux du musée à leur prix d'achat. Arrivé enfant Suisse en tant réfugié courant 1939, Werner Merzbacher acceptait au contraire que sa fabuleuse collection de peinture moderne reste montrée un étage au-dessous de celle de Bührle. Ses parents sont pourtant morts dans un camp...

Un document de 57 pages

La nouveauté actuelle est la signature d'un nouveau contrat de droit privé entre le musée, ou plutôt la Zürcher Kunstgesellschaft, et la fondation. Annoncé en pleines polémiques le 15 décembre dernier, l'accord est devenu une réalité le 20 février 2022. J'avoue n'avoir pas lu en allemand l'intégralité du document, qui compte tout de même 57 pages, mais deux axes nouveaux se dessinent. Sans passions. Nous ne sommes plus au moment où Lukas Gloor, directeur de la Stiftung Sammlung, rendait son tablier tout en menaçant (au nom de quel argument légal, je l'ignore!) de retirer les 203 tableaux et sculptures Bührle du Kunsthaus.



Emil Georg Bührle, vers 1950.

Keystone.

Paraphé sur chacune des 57 pages, le texte actuel remplace tout d'abord le traité (il me semble permis d'utiliser ce mot) de 2012. Au moment où ce dernier avait été rédigé, il n'était pas sûr que le nouveau bâtiment voie le jour. Les deux enfants d'Emil Georg Bührle restaient par ailleurs vivants. Dieter devait mourir peu après, en décembre 2012, Hortense s'éteignant, elle, en mars 2014. Nous avons maintenant en face «une nouvelle génération plus pragmatique». Celle-ci a donc accepté deux clauses nouvelles. La première, qui satisfera beaucoup de monde et les historiens en particulier, est la mention noir sur blanc de l'acceptation des obligations introduites par la Confé-

rence de Washington (1998) sur la restitution des biens spoliés par les nazis. On sait qu'il y a quelques cas pendants chez les Bührle, dont la réclamation par Juan Carlos Emden d'un très précieux Monet. Un cas limite qu'il faudra bien trancher dans un sens ou dans l'autre.

«Nous avons affaire, du côté Bührle, à une nouvelle génération plus pragmatique.»

Le Kunsthaus

L'autre point est l'intangibilité de la collection. Elle se voit pour le moment montrée comme un bloc monolithique au dernier étage. Rien que des tableaux Bührle! Je vous avais dit l'automne dernier que la présentation en rang d'oignons m'en paraissait très terne, pour le pas dire triste. Elle amenait aussi des incohérences. Pourquoi, par exemple, avoir des Cézanne un peu partout dans le Kunsthaus? Le nouvel accord rendra la disposition plus souple. «Plus dynamique», dit le texte. Il sera possible de provisoirement mettre des œuvres Bührle ailleurs dans le musée qu'au second étage du Neubau. Ou au contraire d'introduire des toiles appartenant au Kunsthaus parmi celles acquises par Emil Georg Bührle.





Charlotte Bührle Schalk, en 1960. La veuve préparait alors la création de la Fondation.

Keystone.

Le musée pourra en outre, ce qui était une demande ferme tant des historiens que de la Ville de Zurich, proposer un tableau actualisé mettant la Stiftung Sammlung dans son contexte politique, social et économique. Seront ainsi périodiquement révisées, «selon l'état des connaissances», la personnalité du collectionneur, ses activités en tant que marchand d'armes, mais aussi les positions de la Suisse et de la Ville de Zurich face au nazisme entre 1933 et 1945. Les archives de la Stiftung Sammlung seront déposées au musée. Elles aideront à creuser les recherches de provenances. La suite après la prochaine polémique...

Né en 1948, **Etienne Dumont** a fait à Genève des études qui lui ont été peu utiles. Latin, grec, droit. Juriste raté, il a bifurqué vers le journalisme. Le plus souvent aux rubriques culturelles, il a travaillé de mars 1974 à mai 2013 à la "Tribune de Genève", en commençant par parler de cinéma. Sont ensuite venus les beaux-arts et les livres. A part ça, comme vous pouvez le voir, rien à signaler. [Plus d'infos](#)

Publié aujourd'hui à 16h38

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)